

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A**

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

**Art.-No.**

525 3204, 525 3254, 525 3315

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Matériau de réparation pour bandes transporteuses

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: REMA TIP TOP AG  
Rue: Gruber Strasse 65  
Lieu: D-85586 Poing  
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:  
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4  
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2  
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1  
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1  
Cancérogénicité: Carc. 2  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2  
Mentions de danger:  
Nocif par inhalation.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylène glycol, polymère  
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane  
2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane

**Mention** Danger

**d'avertissement:**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

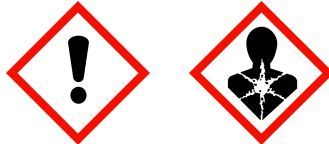
### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 2 de 12

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
--------	--

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Préparation avec des isocyanates

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 3 de 12

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
39420-98-9	Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylèneglycol, polymère			< 90 %
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane			< 15 %
	202-966-0	615-005-00-9	01-2119457014-47	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
5873-54-1	2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane			< 15 %
	227-534-9	615-005-00-9	01-2119480143-45	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
39420-98-9		Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylèneglycol, polymère	< 90 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)		
101-68-8	202-966-0	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	< 15 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,368 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 9400 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100 Resp. Sens. 1; H334: >= 0,1 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100		
5873-54-1	227-534-9	2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	< 15 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,387 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 9400 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100 Resp. Sens. 1; H334: >= 0,1 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100		

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

##### Après inhalation

- En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.
- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
- Conduire chez le médecin.

##### Après contact avec la peau

- Enlever immédiatement la matière adhérente.
- Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau, laver abondamment avec de l'eau et du savon ou à l'aide de polyéthylène glycol.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 4 de 12

#### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

Acide cyanhydrique (HCN)

Isocyanates (NCO)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

##### Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 5 de 12

#### **Pour les secouristes**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

##### **Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.  
Ne pas fermer hermétiquement le récipient.  
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas inhaler les vapeurs.  
Evacuation locale.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Conserver à des températures comprises entre 15°C et 35°C.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Une réaction exothermique avec:  
Des acides et des bases.  
Eau, amines, alcools

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Matériau de réparation pour bandes transporteuses

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 6 de 12

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	0,01	0,1		VME (8 h)	
		0,02	0,2		VLE (5 min)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

##### Protection des yeux/du visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

##### Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

##### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

##### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	Jaunâtre	
Odeur:	De terre	
pH-Valeur:		n.a.

##### Modification d'état

Point de fusion:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'éclair:	> 200 °C

##### Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
gaz:	n.a.

##### Dangers d'explosion

Produit non explosif.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 7 de 12

Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.
Température d'auto-inflammation:	n.d.
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.
<b>Propriétés comburantes</b>	
Non oxyder.	
Pression de vapeur: (à 25 °C)	< 0,00001 hPa
Densité (à 20 °C):	1,08 - 1,12 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Réagit avec l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
n.d.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	2500 - 4500 mPa·s
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.
Densité de vapeur relative:	8,5
Taux d'évaporation:	n.d.
Épreuve de séparation du solvant:	0 %
Teneur en solvant:	0 %

#### **9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions avec les acides forts et les alcalis.  
Réagit avec: Eau, amines, alcools

#### **10.4. Conditions à éviter**

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Des acides et des bases.  
Eau, amines, alcools

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:  
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 8 de 12

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).  
Isocyanates

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### **Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.  
Absence de données toxicologiques.

###### **ETAmél calculé**

ATE (inhalation vapeur) 10,78 mg/l; ATE (inhalation aérosol) 1,471 mg/l

###### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

###### **Effets sensibilisants**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylène glycol, polymère; 4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane)  
Peut provoquer une allergie cutanée. (Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylène glycol, polymère; 4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane)

###### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de provoquer le cancer. (Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylène glycol, polymère; 4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane)  
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylène glycol, polymère; 4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane)

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylène glycol, polymère; 4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane)

###### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

##### 11.2. Informations sur les autres dangers

###### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

##### 12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

##### 12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

##### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le potentiel bioaccumulatif est considéré improbable.

##### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 9 de 12

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Dans les systèmes aqueux, formation de polyurées insolubles et chimiquement inertes (inactives).  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.  
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport fluvial (ADN)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport maritime (IMDG)**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 10 de 12

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 56

2004/42/CE (COV): 0 %

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

##### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,6,7,10,11,12,15.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A**

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 11 de 12

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1; H334	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Carc. 2; H351	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP FIXPASTE REMAREP ULTRA 10 PART A**

Date de révision: 18.06.2021

Code du produit: 00156-0498

Page 12 de 12

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*